
Le 04-02-2017

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

En vertu d'une loi entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, l'armée polonaise (terre, air, mer) et les forces spéciales ont ouvert leurs portes aux milices civiles locales pour contrer une éventuelle « menace » russe. Selon la presse polonaise « *A terme, ses effectifs devraient compter quelque 50 000 hommes repartis en 17 brigades* ».

Le gouvernement polonais justifie cette décision pour répondre « *aux intentions agressives de la Russie* ». Il s'inspire des Etats baltes qui ont, eux aussi, opté pour des groupements de défense alternatifs complémentaires à l'OTAN.

Ces pays (Pologne, Estonie, Lituanie et Lettonie), tous membres de l'Alliance Atlantique, redoutent que leur avenir se joue entre Washington et Moscou « *Sur l'autel de la bonne entente entre Donald Trump, et Vladimir Poutine* et veulent donc créer un axe régional alternatif à l'OTAN. La confiance règne...

Dès juillet 2015, les gouvernements lituanien et letton avaient annoncé leur volonté d'accentuer leur coopération militaire. Suite à une augmentation du budget de la Défense des deux pays, des projets d'acquisition d'armes sont à l'étude.

Les Etats baltes ont aussi accès au Programme d'assistance régionale élaboré par la Pologne. Les investissements de Vilnius, Riga, et Tallinn bénéficient ainsi du soutien de Varsovie par l'intermédiaire de prêts bancaires et de transferts d'armes.

[Opens in a new window](#) [Opens in a new window](#) .

-
- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire